



Collectif des travailleuses et
travailleurs précaires de
l'Université Paris-Saclay



ASSISES DE LA PRÉCARITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Communiqué de presse du 31 mars 2022

Ce 30 mars 2022 ont eu lieu pour la première fois les *Assises de la précarité dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche*, comprenant les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, l'Alternative et l'UNEF et différents collectifs de précaires locaux ou nationaux. Elles répondent à une urgence : le taux de contractuel·les dépasse 30% dans nos établissements et organismes, soit le taux le plus élevé de toute la fonction publique d'État. La campagne présidentielle n'a pas suffisamment évoqué cette question mais plusieurs candidat·es proposent un vaste plan de titularisation dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ces assises ont pu mettre en lumière des luttes locales victorieuses contre la précarisation à outrance, notamment des vacataires et des contractuel·les pour leur rémunération - parfois inférieure au SMIC ! - et leurs conditions de travail.

La précarité ravage les vies des précaires et impacte les titulaires. Précaires et titulaires ont tenu à bout de bras les universités et la recherche pendant la pandémie, sans réelle reconnaissance matérielle du gouvernement. L'intégralité des réformes depuis vingt ans, l'idéologie du financement par projets et actuellement la loi de programmation de la recherche promulguée le 24 décembre 2020, aggravent la situation : aucune création de postes mais multiplication des financements par projets, introduction de nouveaux types de contrats, comme les CDI de mission et les chaires de professeurs juniors (CDD avec titularisation sous condition de résultat), extension des conditions de recours aux contrats post-doctoraux, etc.

Il y a urgence à déployer un plan de titularisation, doublé de création de postes massive pour répondre aux enjeux actuels et d'avenir, la démographie étudiante croissante et le besoin de savoirs scientifiques nouveaux sur de grands enjeux sociaux, écologiques, sanitaires, numériques, etc. Les échanges ont permis de rendre visibles la négation des droits les plus élémentaires pour ces précaires de l'ESR, les injustices qu'ils subissent et les effets délétères sur les conditions de travail, sur la dynamique des collectifs de travail comme sur la formation des étudiants et étudiantes ou les conditions de production de la recherche.

Nous avons conclu qu'il était nécessaire d'agir ensemble, toutes catégories et tous statuts confondus, de façon intersyndicale aux côtés et avec les collectifs de précaires déjà structurés. Ce premier temps n'est qu'un début de nos luttes pour obtenir un plan massif d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche essentiel pour l'avenir de nos sociétés, avec des emplois de titulaires et des budgets suffisants pour assurer les missions du service public de l'ESR.

Nous ne pouvons plus continuer ainsi ! ■

Paris, le 31 mars 2022

Signataires : SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, FERC sup CGT, SNTRS CGT, SUD Education, SUD RECHERCHE EPST, Université ouverte, L'Alternative, l'UNEF, Le collectif des enseignants chercheurs précaires de Nanterre, Collectif des travailleuses et travailleurs précaires de l'Université Paris-Saclay, CJC.